

PAYS : ALGERIE

I - Présentation des ports algériens :

Le complexe portuaire national constitué de onze (11) ports de commerce dont huit (8) à prépondérance de trafic marchandises générales (Alger , Oran, Annaba, Ghazaouet, Djen-Djen, Mostaganem, Ténès et Dellys) et trois spécialisés dans le trafic hydrocarbures (Arzew , Skikda et Bejaia) fait transiter actuellement plus de 90 % du commerce extérieur du pays.

Les Entreprises Portuaires au nombre de dix (10) puisque l'Entreprise Portuaire d'Alger gère les ports d'Alger et de Dellys, sont des Entreprises Publiques économiques ayant le statut de société par actions (S.P.A.).

Ces Entreprises ont en charge l'ensemble des activités et services portuaires (pilotage, remorquage, lamanage, manutention, acconage et avitaillement en eau des navires).

Toutefois la promulgation de la loi n° 98 - 05 du 25 Juin 1998 modifiant et complétant l'ordonnance 76 -80 du 23 Octobre 1976 portant code maritime a consacré le principe de la séparation entre les missions de service public et les activités portuaires à caractère commercial.

C'est ainsi qu'il est prévu que les missions de service public en plus des activités de pilotage et de lamanage soient assurées par des Autorités Portuaires régionales, alors que l'exercice des activités portuaires à caractère commercial (la manutention, l'acconage et le remorquage) sera désormais libre et toute personne morale de droit algérien ou personne physique de nationalité algérienne (public ou privé) pourra les exercer.

Les missions de service public, confiées à l'Autorité portuaire, consistent en la gestion, l'entretien, la préservation et la conservation du domaine public portuaire dont elle a un droit exclusif de jouissance et d'utilisation conformément à sa destination et dans l'intérêt général. Outre ces missions de service public, l'Autorité portuaire assure les activités de pilotage et de lamanage.

Les documents sources à partir desquels les données statistiques sont extraites sont : le manifeste et la déclaration d'entrée du navire au port. Ces deux documents sont produits pour le premier par l'agent maritime et pour le second par le capitaine du navire qui la remet à la capitainerie du port concerné.

A l'inverse du manifeste d'où sont tirées les informations statistiques relatives à la cargaison, les informations contenues dans la déclaration d'entrée concernent plus le navire et ses caractéristiques.

Une fois ces documents en possession du port, son service « statistiques » est chargé de les traiter et de les compiler selon des canevas élaborés par la Direction des Ports du Ministère des Transports.

Ces canevas sont renseignés mensuellement par les dix (10) Entreprises Portuaires et transmis à la Direction des Ports du Ministère des Transports. Cette dernière se charge de faire la synthèse des statistiques de l'ensemble des ports et élabore à cet effet des situations mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles. Les situations annuelles font l'objet d'un annuaire statistique qui fait l'objet d'une large diffusion.

Les utilisateurs des informations statistiques sont d'une manière générale : Les différents ports, les armateurs nationaux, les agents maritimes, les transitaires, les douanes, l'office national des statistiques, la chambre algérienne de commerce, les différents ministères intéressés (équipement et aménagement du territoire, commerce, finances), quelques ports de la Méditerranée, les autorités portuaires marocaines et tunisiennes ... etc.).

Chaque entreprise ou organismes destinataire des informations statistiques les utilise selon ses besoins (études, réflexions, élaboration de divers plans, revues portuaires spécialisés etc.)

Une fois ces situations mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles élaborées, elles sont communiquées à la Direction de la planification et de la coopération du Ministère des Transports, organe chargé de centraliser les statistiques de l'ensemble des modes de transport (maritime, aérien, ferroviaire et terrestre). Une fois les statistiques de l'ensemble des modes de transport sont consolidées, elles sont transmises à différents organismes, dont l'Office National des Statistiques (O.N.S.).

Les données statistiques sont préparées sur une base volontaire et aucun texte législatif ne les régit.

II - Quelques indicateurs de l'activité portuaire pour l'année 2006 :

A. TRAFIC MARCHANDISES

Le trafic global enregistré au cours de l'année **2006** a été évalué à **126,92 Millions de Tonnes (MT)** contre **127,07 MT** pour l'année précédente.

L'évolution du niveau des échanges extérieurs par voie maritime du pays peut être encore mieux appréciée à travers l'état rétrospectif ci-dessous de l'activité portuaire enregistrée durant la dernière décennie.

L'année **2000** est prise comme année de base (indice 100.)

Années	Export	Import	Cumul
2000	100,00	100,00	100,00
2001	98,49	102,75	99,28
2002	103,46	126,68	107,75
2003	112,35	125,17	114,72
2004	115,10	134,17	118,62
2005	123,07	142,68	126,69
2006	122,25	145,50	126,55

L'indice d'évolution enregistré durant l'année **2006**, fait ressortir un niveau de stabilité des échanges extérieurs du pays durant les deux dernières années. Cette évolution est due à l'augmentation du trafic.

Le trafic à l'import affiche une hausse de **2,82 %** par rapport à l'année **2005**, l'export enregistre une baisse de **0,82%**.

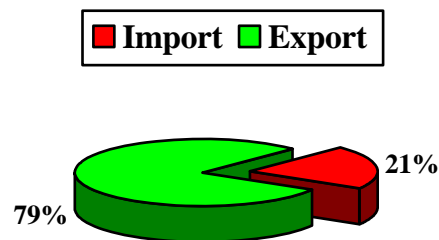
Erreur ! Signet non défini.

RETROSPECTIVE DU TRAFIC (en Milliers de tonnes)

Ports		Alger	Annaba	Oran	Mostaghanem	Ghazaouet	Arzew	Béjaïa	Skikda	Ténès	Djen-Djen	Cumul
2000	Import	5445	2084	2978	736	377	437	2925	1936	212	1399	18529
	Export	1435	1438	114	10	45	48109	7798	22779	1	43	81772
	Total	6130	5409	3108	1139	446	32413	9673	19016	289	247	77870
2001	Import	5797	2136	3022	392	392	332	3094	1913	268	1143	19039
	Export	1335	1266	11	39	39	47733	7892	22075	4	50	80536
	Total	7132	3402	951	431	431	48065	10986	23988	272	1193	99575
2002	Import	7433	2806	3727	1067	507	466	3633	1811	316	1706	23473
	Export	1299	1726	159	13	64	48506	8010	24774	0	47	84598
	Total	8732	4532	3886	1080	571	48972	11643	26585	316	1753	108071
2003	Import	7783	2864	3259	780	476	497	3703	1830	420	1581	23193
	Export	1533	1455	190	23	79	52503	8090	27961	11	21	91867
	Total	9316	4319	3449	803	555	53000	11793	29791	431	1602	115060
2004	Import	8889	3069	2917	654	750	842	4296	1817	312	1314	24860
	Export	1231	1555	227	20	71	61718	8537	20659	37	77	94133
	Total	10120	4624	3144	674	821	62560	12833	22476	349	1391	118993
2005	Import	9064	2930	3661	737	580	603	5193	1974	351	1345	26437
	Export	1045	1568	228	13	101	70873	8810	17852	111	34	100634
	Total	10109	4498	3889	750	681	71476	14003	19826	462	1379	127071
2006	Import	8228	2917	3613	829	466	1129	5866	2370	309	1232	18579
	Export	1843	2259	267	13	107	66694	8236	20153	248	148	63642
	Total	10071	5176	3880	842	573	67823	14102	22523	557	1380	82221
Var	Import	-9,22	-0,44	-1,31	12,48	-19,66	87,23	12,96	20,06	-11,97	-8,40	-29,72
	Export	76,36	44,07	17,11	0,00	5,94	-5,90	-6,52	12,89	123,42	335,29	-36,76
06/05	Total	-0,38	15,07	-0,23	12,27	-15,86	-5,11	0,71	13,60	20,56	0,07	-35,30

- STRUCTURE DU TRAFIC

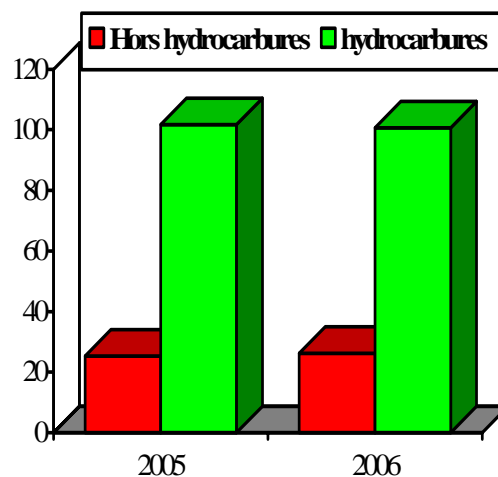
Sur le plan de la structure générale et à l'instar des années précédentes, le trafic enregistré durant l'année **2006** demeure caractérisé par la prédominance des exportations qui représentent **79%** du trafic global, avec un volume de **99,97 MT**, contre **21%** pour les importations dont le volume s'est élevé à **26,96 MT**



1.1. TRAFIC A L'EXPORT

Le tonnage des marchandises à l'export a connu une baisse de **0,66%**, passant de **100,63 MT** en **2005** à **99,97 MT** en **2006**. Ce trafic est constitué principalement de produits pétroliers qui en constituent **96,15%**.

Si la part des exportations hors hydrocarbures dans le trafic global à l'export, demeure encore relativement faible, ne représentant que **3,85%**, elles affichent cependant une hausse de **0,33%** passant de **2,88 MT** en **2005** à **3,85 MT** en **2006**.



Parmi les catégories de produits hors hydrocarbures

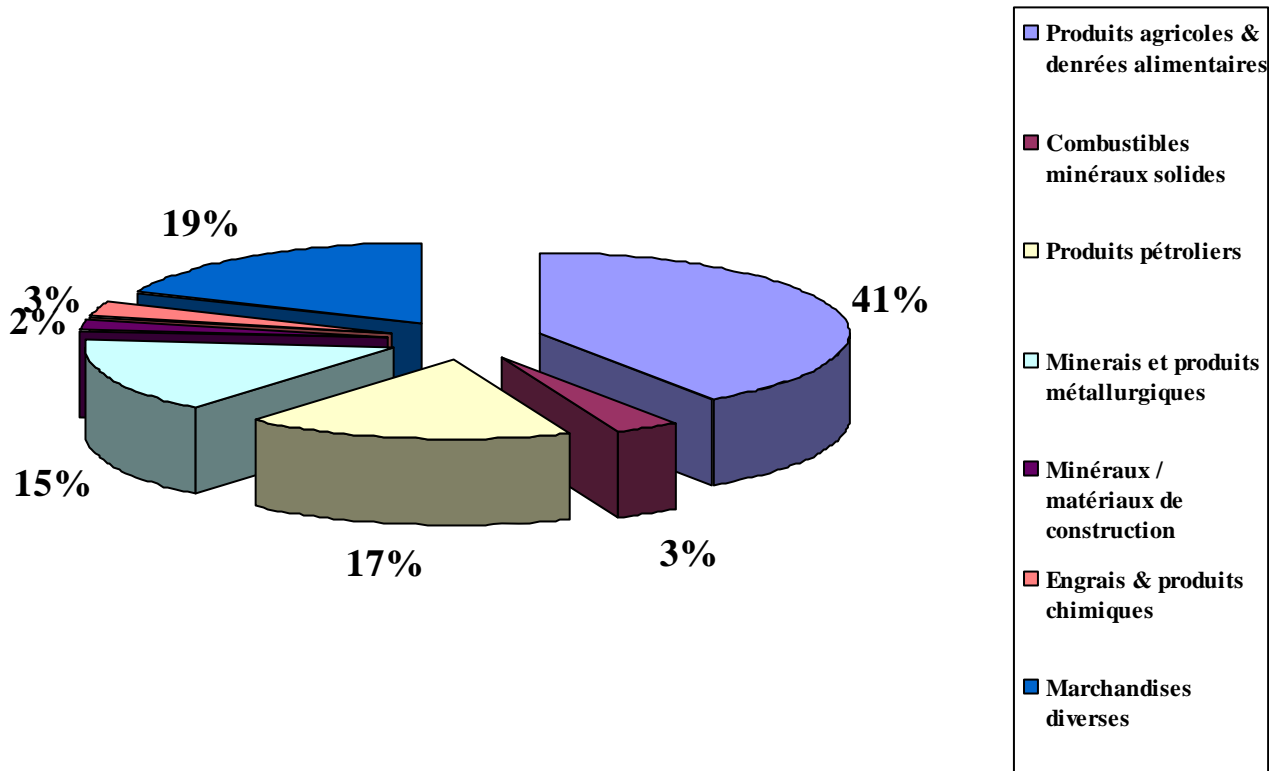
* Engrais et produits chimiques	+ 62,64 %
* Minéraux	- 29,03 %
* Métaux ferreux... ..	+ 54,55 %

1.2. TRAFIC A L'IMPORT

Atteignant une part de **21,24%** du trafic total des marchandises, les entrées enregistrent une importante évolution évaluée à plus de **1,97%** avec un volume de **26,96 MT** contre **26,43 MT** pour l'année 2005.

A l'exception des Produits agricoles / denrées alimentaires et engrais / produits chimiques qui accusent des baisses insignifiantes respectives de **0,09%** et **0,08%**, les autres catégories affichent aussi des hausses insignifiantes :

* Combustibles et minéraux solides.....	+ 0,18%
* Produits pétroliers.....	+ 0,17%
* Minerais et produits métallurgiques.....	+ 9,3 %
* Minéraux et matériaux de construction.....	+ 33,5 %



Erreur ! Signet non défini.

Il est significatif de relever la prédominance des produits agricoles et denrées alimentaires qui constituent à eux seuls près de **40,64%** de la totalité des marchandises à l'entrée avec un volume de plus de **10,953 MT**.

Le volume global du trafic enregistré par ces ports durant l'année **2006** s'élève à **126,92** millions de tonnes, dont **99,96** à l'export et **26,95** à l'import. Par port, ce trafic est reparti comme suit :

- Port d'Arzew	:	67 823 357 tonnes
- Port de Skikda	:	22 522 948 tonnes
- Port de Béjaïa	:	14 102 454 tonnes
- Port d'Alger et Dellys	:	10 071 292 tonnes
- Port de Annaba	:	5 175 759 tonnes
- Port d'Oran	:	3 879 581 tonnes
- Port Djen- Djen	:	1 379 359 tonnes
- Port de Mostaganem	:	841 764 tonnes
- Port de Ghazaouet	:	573 099 tonnes
- Port de Ténès	:	557 682 tonnes

**REPONSES AUX QUESTIONS
POUR LES PARTICIPANTS AU COURS SUR
LES STATISTIQUES MARITIMES**

PAYS : ALGERIE

1) Eléments statistiques utilisés :

- 1.1.** Tonnes embarquées, tonnes débarquées et leur cumul (total)
- 1.2.** Conteneurs vides, conteneurs pleins, tonnage net (import, export, total)
- 1.3.** Type de chargement : Inexistant.
- 1.4.** Nombre de navires, TJB, tranches en DWT,
- 1.5.** Passagers embarqués, passagers débarqués, total.

2) Les documents sources à partir desquels les données sont extraites sont :

- La déclaration d'entrée du navire au port
- Le manifeste

3) a- Les documents sont produits :

- La déclaration d'entrée au port du navire est produite par son capitaine
- Le manifeste est produit par l'agent maritime.

b- Les informations sont produites par le service statistique de chaque port.

4) Aux fins de compilation, les informations sont codifiées par la Direction des Ports du Ministère des Transports.

5) Les données sont préparées sur une base volontaire

6) Les utilisateurs de nos informations statistiques sont : Les différents ports, les armateurs nationaux, les agents maritimes, les transitaires, les douanes, l'office national des statistiques, chambres de commerce, les différents ministères intéressés (équipement et aménagement du territoire, commerce finances, quelques ports de la Méditerranée, les autorités portuaires marocaines et tunisiennes ... etc.).

7) Chaque entreprise ou organismes les utilise selon ses besoins (études, réflexions, élaboration de divers plans, revues portuaire spécialisés etc.)

8) Autres demandes d'informations statistiques maritimes ou portuaires : Oui.

Informations additionnelles souhaitables :

- Origine et destination des marchandises par type de produit et par port
- Trafic conteneurs par boîtes, Conteneurs 20' et 40'
- Trafic roulier

9) Autres informations disponibles :

9.1. Modes de conditionnement :

- Vrac liquides,
- Vrac solides,
- Marchandises générales.

9.2. Trafic hydrocarbures

Trafic hors hydrocarbures

9.3. Familles de produits :

* Produits agricoles et Denrées alimentaires : Animaux vivants, blé, autres céréales, pomme de terre, fruits et légumes, matières textiles, bois, sucre, vins et alcools lait, nourriture pour animaux, oléagineux, semoule/farine, autres.

* Combustibles et minéraux solides : Houille, autres

* Produits pétroliers :

- Pétrole brut,
- Hydrocarbures gazeux (méthane, butane-propane, ammoniac, autres)
- Hydrocarbures raffinés
- Autres

* Minerais et produits métallurgiques : (Minerais, ferrailles, métaux ferreux, métaux non ferreux, autres).

* Minéraux et matériaux de construction : (Minéraux, ciment, autres)

* Engrais et produits chimiques :

- Engrais naturels dont : Phosphates, autres
- Engrais manufacturés
- Autres produits chimiques

* Marchandises diverses : (véhicules et matériel de transport, matériel agricole, machines, appareils et pièces, verre, cuir et textiles, transactions spéciales)

9.4. Mouvement de la navigation dans les ports :

- types de navires (car-ferries, cargos, céréaliers, RO/RO, minéraliers, Porte-conteneurs, butaniers, méthaniers, pétroliers, Pinardiers, autres)
- pavillon
- attente moyenne en rade,
- séjour moyen à quai
- trafic par pays de provenance
- trafic par pays de destination.
- trafic par port :
- trafic par produit et par famille de produits (import / export / total)

10) Le contrôle de la précision et la qualité des résultats et des statistiques maritimes se fait au niveau de la Direction des Ports du Ministère des Transports, qui reçoit des statistiques mensuelles, fait le cumul au fur et à mesure et élabore des résultats annuels provisoires qui sont comparés par la suite avec les résultats annuels transmis par chaque port..

Cependant, cette méthodologie va être revue en vue de son amélioration car elle présente des insuffisances.

11) a- La liste des ports nationaux dont le trafic est supérieur à 1 million de tonnes de marchandises par an (2006) est la suivante :

- Port d'Arzew	:	67 823 357 tonnes
- Port de Skikda	:	22 522 948 tonnes
- Port de Béjaïa	:	14 102 454 tonnes
- Port d'Alger et Dellys	:	10 071 292 tonnes
- Port de Annaba	:	5 175 759 tonnes
- Port d'Oran	:	3 879 581 tonnes
- Port Djen- Djen	:	1 379 359 tonnes

b- La liste des ports nationaux qui enregistrent plus de 200 mille mouvements de passagers par an (2006) est la suivante :

- Port d'Alger	:	397 092 Passagers.
- Port d'Oran	:	306 575 Passagers.